

MONTREAL-MEDICAL

VOL. III

15 NOVEMBRE 1903

No 9

L'ATHEROME ARTERIEL — QUELQUES-UNES DE SES CONSEQUENCES — SON TRAITEMENT

PAR M. LE PROFESSEUR POTAIN.

Messieurs,

L'homme qui est couché au No. 13 de la salle BOULLAUD est entré à l'hôpital pour des accidents sur lesquels il n'a pu nous donner tout d'abord des renseignements suffisants. Mais, peu à peu, son esprit ayant recouvré sa lucidité, il nous a fait connaître son histoire que voici :

Il exerce, jusqu'à ces trois dernières années, la profession de charpentier et jusqu'à ces trois dernières années, il dit avoir été bien portant. A cette époque, il a éprouvé des vertiges. Des vertiges ne conviennent guère dans l'état de charpentier et celui-ci, bien qu'il dirigeât seulement des ouvriers sans travailler pour son propre compte, dut renoncer à monter sur les échafaudages et se décider à abandonner le métier qui l'avait fait vivre jusqu'alors; il se fit violoniste. Or, un jour arriva, où souffrant depuis quelque temps de l'estomac, se plaignant de digestion lente, de lourdeur, de pesanteur gastriques, il eut un vertige et tomba, ce qui le fit admettre dans un hôpital. A quelle époque eut lieu cet accident, le malade n'a pu le préciser mais il ajoute qu'après trois semaines de soins, il put retourner à ses petites affaires.

Ce vertige, suivi de chute, l'avait saisi au moment d'un repas, après les premières bouchées. Cette fois-ci, au contraire, l'aventure lui est survenue tandis qu'il s'en allait manger; il se trouvait dans la rue quand il tomba, fut ramassé et amené dans notre service. Il faut dire qu'il avait de l'amblyopie et qu'en marchant, il heurtait aussi bien les passants que les candélabres des trottoirs.